

LA VOIX DU NORD

JEUDI 18 MAI 2017

Douaisis

AUJOURD'HUI

MEETING INTER TIME DE NATATION

Piscine des Glacis, rue d'Arleux, de 10 h à 15 h, pour les jeunes de 12 à 18 ans. Le meeting est organisé par la ville et l'Institut médico éducatif « Les Tournesols » de l'APEL de Douai-Dorignies. Entrée gratuite.

BONJOUR

LE RENOUVELLEMENT, C'EST MAINTENANT ?

Le renouvellement de la vie politique, une majorité y serait favorable. Certaines mauvaises langues répètent que c'est pour voir de nouvelles têtes, de nouvelles idées. Pour ne plus voir toujours les mêmes s'accrocher aux manettes du pouvoir. Et sans doute pour tout un tas d'autres raisons aussi. D'autres – tout aussi mauvaises langues – disent que finalement, le renouvellement en arrange

quelques-uns. Notamment les jeunes pousses qui briguent la place des « anciens ». Dans le Douaisis, le renouvellement des candidats aux élections législatives semble enclenché. Le soir du 18 juin, sur les trois circonscriptions, au moins deux compteront un nouveau député. Sera-ce suffisant pour parler de renouvellement dans le Douaisis ? Ou n'en est-ce que les prémices ? ■

KÉ. M.

PENSEZ-Y

STAGE INITIATION AU PLÂTRE

Du lundi 29 mai au vendredi 2 juin de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, à l'école d'art de Douai, 75 rue des Wetz. Le matériel est fourni. Renseignements et inscriptions au 03 27 08 75 12.



LIRE P.8

LALLAING

Une série de vols dans les jardins élucidés P.10

WAZIERS

Une fillette de 5 ans renversée P.10

RIEULAY

Un avant-goût de vacances aux Argales P.11

A. DEHAESE Prolongation jusqu'au 18 mai des offres week-end Production maison Tout le végétal

BARQUETTE DE 6 DIPLADENIA 9€95

7€25 le sac TERREAU GERANIUM ADL 19€50

GERANIUMS ET PLANTES ANNUELLES 10 ACHETES 5 offerts 16€

LARGE CHOIX DE PLANTES ANNUELLES

234, rue de la Motte-Julien WAGNONVILLE - DOUAI Suivez-nous sur f Tél. 03.27.88.97.89

Horaires : le lundi de 14h à 18h30 et du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30. Le dimanche et jours fériés de 9h à 12h30.

Ils font leurs premiers pas dans la vie professionnelle en service civique

Même si le service civique n'est pas un contrat de travail, puisqu'il s'agit d'une mission sur la base du volontariat, cela peut être une bonne façon de découvrir le monde du travail. Depuis septembre dernier, Alexandre et Nina sont en mission au centre hospitalier de Douai. Rencontre.



Pour Alfreda, une partie de petits chevaux avec Nina permet de mieux supporter les longues journées. Quant à Alexandre (photo de droite), il propose des séances de gym douce aux résidents de l'EHPAD.

UN SITE INTERNET NATIONAL

Pour postuler à un service civique, il faut se rendre sur le site Internet national www.service-civique.gouv.fr. On y trouve tous les renseignements sur ce qu'est le service civique et les missions proposées. On en recense actuellement 23 pour le Douaisis, ouvrant sur 43 postes. Le centre hospitalier y ajoutera bientôt les siennes.

PAR FRANÇOISE TOURBE
ftourbe@lavoixdunord.fr

DOUAISIS.

1 Alexandre. Vingt-quatre heures par semaine, Alexandre anime des séances de gym douce pour les personnes âgées de l'EHPAD Marceline-Desbordes-Valmore, au centre hospitalier de Douai. Cet étudiant de 21 ans, en 2^e année de STAPS à Liévin, veut s'orienter vers un master pour devenir cadre de santé une fois qu'il aura décroché son diplôme d'animateur sportif. Ayant validé un premier semestre de cours, il avait cinq mois de libres et cherchait un petit boulot... Il a entendu parler du service civique, a postulé via le site Internet national et a été retenu.

Avec cette mission au CHD, Alexandre fait d'une pierre deux coups : il perçoit une petite rémunération pour son travail et l'acquiert une première expérience professionnelle dans la branche à laquelle il se destine. « Je ne connaissais pas le public des personnes âgées, explique-t-il. Et j'ai aussi appris à travailler en équipe,

à être plus méthodique... »

2 Nina. Elle est sortie du lycée en juin et, à 18 ans, Nina cherche sa voie. Par sa maman qui travaille à l'hôpital, elle a appris que ce dernier allait recruter des services civiques. Elle a donc postulé et a été sélectionnée.

Elle a été affectée auprès du service de soins de suite et de réadaptation, une unité où les patients, souvent âgés, font de longs séjours. La mission de Nina est de les aider à rejoindre la salle à manger et de les distraire. Al-

« Cette expérience a permis à Nina de se faire une idée précise du métier d'aide-soignante. »

freda a noué une vraie complicité avec la jeune fille à la faveur d'après-midi passés autour de jeux de société.

Cette expérience a permis à Nina de se faire une idée précise du métier d'aide-soignante auquel elle songeait déjà et, c'est décidé, elle va passer le concours.

3 Une première aussi pour l'hôpital. Pour le centre hospitalier aussi, l'arrivée de jeunes en services civiques est une première. L'établissement a obtenu l'agrément de la direction départementale de la cohésion sociale l'année dernière. « Nous avons dû définir les missions que nous voulions confier aux jeunes et les publier sur le site national, explique Ophélie Wiart, qui suit le dossier au CHD. Au départ, nous pensions recruter une vingtaine de services civiques. Finalement, nous en avons pris dix. » Certains ont été postés dans le hall afin de piloter les visiteurs. Un autre a fait de la création graphique pour le service communication. « Un vrai plus... », apprécie Anne-Charlotte Bruhin, chargée de communication au CHD. La plupart des missions sont soit terminées, soit s'achèvent ces jours-ci. Le premier bilan est très positif et l'action devrait être reconduite l'année prochaine. Certaines missions seront peut-être modifiées. En tout cas, elles seront toutes publiées sur le site national des services civiques. Il faudra postuler avant la mi-juillet pour des missions qui commenceront à la rentrée. ■

Cent huit jeunes dans le Douaisis

Il y a 108 jeunes en service civique, en ce moment, dans le Douaisis : 33 via un agrément obtenu par la mission locale pour l'emploi des jeunes et 77 directement portés par la Direction départementale de la cohésion sociale. Il est possible que quelques-uns de plus soient présents, via des agréments nationaux comme c'est souvent le cas pour les fédérations sportives. Dans ce cas, ils ne sont pas répertoriés à la sous-préfecture de Douai.

Le service civique n'est pas un contrat de travail, mais une mission confiée à un jeune qui s'est porté volontaire. Celle-ci ne doit donc en aucun cas se substituer à un emploi véritable et elle ne s'effectue pas dans le cadre du code du travail.

Les jeunes perçoivent une allocation de 472 € auxquels s'ajoutent 107 € versés par la structure qui les accueille, pour un minimum de 24 heures et un maximum de 35 heures par semaine. Une mission dure de huit à dix mois. Chaque jeune est suivi par un tuteur et bénéficie d'une formation.

Le service civique a 7 ans et connaît actuellement une forte progression. Il y en a eu 100 000 en 2016 et l'objectif est de 150 000 pour 2017.

Le top 3 des engagements qui attirent les jeunes : le sport, l'environnement et la culture.